

Compte rendu de la séance du mardi 20 février 2018

Secrétaire(s) de la séance:

Sophie DELHÔME

Ordre du jour:

Conseil Municipal du 20 février 2018

- Convention urbanisme INSE27
- Projet CA 2017
- Projet budget 2018

Délibérations du conseil:

Investissements 2018 (DE 2018 01)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et examiné les différents devis, décide d'inscrire les investissements suivants au budgets 2018:

- renovation du sol salle polyvalente :devis Leroy Merlin	5055.20€
- remplacement d'extincteurs: devis MPI	1289.41€
- Eclairage Public: devis SIEGE	Route de Longuelune 1500€
	Le Neubourg 400€
	Villette 2500€

Autorisation signature aveant convention urbanisme INSE27 (DE 2018 02)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer avenant n°1 concernant la mise à disposition du Service d'Instruction des AcTES d'Urbanisme avec l'INSE27.

Subventions 2018 (DE 2018 03)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les subventions suivantes pour l'année 2018:

- ADMR	150€
- Association des Bambins en Folie	700€
- Association des agriculteurs Verneuil	100€
- Club de l'Amitié	700€
- OCCE Ecole	4050€
- Prévention Routière	80€

CA 2018

Le Compte Administratif 2018 devrait être arrêté avec les excédents suivants:

- fonctionnement: 120996.08€
- investissement : 51384.84€